PROGRAMME DE LA FORMATION

> UE1 : Maîtrise des connaissances spécifiques à l'activité sportive (70h cours et conférences) > UE2 : Maîtrise des données de rémédiation et de prévention des pathologies du sportif (40h) > UE3 : Mise en oeuvre des protocoles thérapeutiques ostéopathiques en direction du sportif (50h) > UE4 : Stage en milieu sportif (150h en structure sportive)

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ATTESTÉES

- > Prendre en charge la gestion de l'activité de sportifs et spécialement les sportifs de haut niveau et professionnels.
- > S'inscrire dans un projet global de prise en charge de la performance et des soins.
- > S'insérer dans le projet de la structure sportive et la structure médicale qui y est intégrée.
- > Connaitre les contraintes de la pratique sportive.
- > Se familiariser avec l'environnement du sportif. Savoir identifier les attentes du sportif. PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS Cette formation universitaire supérieure, ne s'adresse qu'à des ostéopathes exclusifs (professionnels confirmés ayant au préalable obtenu leur diplôme d'ostéopathe) déjà investis ou désirant s'investir dans le milieu sportif, et demandeurs d'une reconnaissance universitaire. Il s'agit dans le langage anglo-saxon d'une formation «post-graduate». Le niveau requis doit être au minimum le diplôme d'ostéopathe et l'autorisation d'user du titre professionnel d'ostéopathe conformément à la loi, et donc l'exercice professionnel d'ostéopathe (fichier ADELI 00). Les professionnels ostéopathes étrangers peuvent postuler au D.U. sous réserve d'équivalence de titre validée par la commission d'examen des dossiers. Retrouvez les dates de la formation sur le site www.univ-rennes2.fr/sfc/formations-sfc